

Faculté de philosophie et lettres



Mineure en études anciennes

Objectifs

La mineure en études anciennes a pour but de fournir aux étudiants de toutes disciplines une formation de base pluridisciplinaire dans le domaine des sciences de l'antiquité (notamment langues et littératures, histoire, histoire de l'art et archéologie). Cette mineure constitue ainsi une introduction aux fondements des civilisations antiques; celle-ci est axée tant sur les contenus que sur les méthodes propres aux différentes disciplines des études anciennes.

La mineure permet aux étudiants d'acquérir une compétence complémentaire et d'approfondir leurs connaissances du monde antique dès le premier cycle. Contribuant à une approche décloisonnée de l'Antiquité, elle facilitera l'accès aux enseignements de maîtrise portant sur les différents domaines des civilisations anciennes.

Conditions et critères d'accès

Le programme est accessible à tout étudiant de baccalauréat, quelle que soit son orientation principale. Il intéressera plus particulièrement les étudiants des Facultés de Philosophie et Lettres, de Théologie et de l'Institut Supérieur de Philosophie.

Formations accessibles au terme de la mineure

Structure détaillée

30 crédits à répartir sur deux années d'études. Ne pourront pas être suivis dans la mineure : les cours ayant été suivis dans le cadre de la majeure ainsi que les cours organisés par le département au sein duquel l'étudiant effectue sa majeure.

1. Langues et littératures : 5 crédits au moins

<u>FLTR1760</u>	Initiation au latin[30h+30h] (5 crédits)	Alain Meurant
<u>FLTR1770</u>	Initiation au grec[30h+30h] (5 crédits)	Claude Obsomer
<u>GLOR1491</u>	Explication d'auteurs grecs : poésie[45h] (7 crédits) ⊕	Monique Dopchie
<u>GLOR1492</u>	Explication d'auteurs grecs : prose[45h] (7 crédits) ⊗	Monique Dopchie
<u>GLOR1481</u>	Explication d'auteurs latins : poésie[45h] (7 crédits) ⊗	Paul Deproost
<u>GLOR1482</u>	Explication d'auteurs latins : prose[45h] (7 crédits) ⊕	Paul Deproost
<u>GLOR1441</u>	Littérature grecque[15h] (2 crédits) ⊕	Monique Dopchie
<u>GLOR1431</u>	Littérature latine[15h] (2 crédits) ⊕	Paul Deproost
<u>GLOR1412</u>	Introduction aux langues orientales[45h] (5 crédits)	Godefroid De Callatay René Lebrun (coord.) Andrea Barbara Schmidt

2. Histoire : 5 crédits au moins

<u>FLTR1420A</u>	Séminaire de fondements historiques de la civilisation occidentale : antiquité[22.5h] (2.5 crédits)	N.
<u>HIST1381</u>	Fondements d'histoire institutionnelles et politique : antiquité[20h] (3 crédits)	Françoise Van Haepere
<u>HIST1431</u>	Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : antiquité[15h+15h] (4 crédits)	Françoise Van Haepere
<u>HIST1391</u>	Séminaire : antiquité[22.5h] (8 crédits)	Françoise Van Haepere

3. Histoire de l'art et archéologie : 5 crédits au moins

<u>ARKE1121</u>	Historiographie et épistémologie de l'archéologie et de l'histoire de l'art I[15h] (2 crédits)	Ralph Dekoninck Jan Driessen
<u>ARKE1231</u>	Historiographie et épistémologie de l'archéologie et de l'histoire de l'art II[15h] (2 crédits) ⊗	Jan Driessen
<u>ARKE1441</u>	Arts et civilisations II : Orient ancien, Monde classique, Europe du nord-ouest[45h] (6 crédits)	Joachim Bretschneider Raymond Brulet Nicolas Cauwe Marco Cavaliéri Nadine Cherpion Jan Driessen (coord.)
<u>ARKE1443</u>	Arts et civilisations : antiquité égyptienne et proche orientale[30h] (5 crédits) ⊗	Nadine Cherpion
<u>ARKE1444</u>	Arts et civilisations : archéologie du nord-ouest	Raymond Brulet Nicolas Cauwe

européen[30h] (5 crédits) ☒

ARKE1446 Arts et civilisations : antiquité gréco-romaine[30h] (5 crédits) Marco Cavaliéri Jan Driessen
⊕

4. Tradition chrétienne, philosophie et droit : 5 crédits au moins

THEO1381 Histoire du christianisme : Antiquité[30h] (2 crédits) ☒ Jean-Marie Auwers

THEO1202 Patrologie[45h] (4 crédits) ⊕ Jean-Marie Auwers

DRO11003 Fondements romains du droit[60h+12h] (6 crédits) René Robaye

FILO1280 Histoire de la philosophie I: Histoire de la philosophie de l'antiquité[30h] (3 crédits) ☒ Pierre Destrée

Les étudiants peuvent choisir dans les ensembles thématiques décrits ci-dessus un ou plusieurs cours complémentaires liés aux domaines suivants : histoire et culture antiques; langues et littératures anciennes; archéologie et histoire de l'art de l'antiquité; théologie. Le choix de ces compléments devra être approuvé par la commission de gestion de la mineure en études anciennes.

Informations pratiques

Responsable académique : Fr. Van Haepere

Personnes de contact : S. D'Hondt et Ch. Marquet, secrétaires administratives du département d'histoire, Collège Erasme, bureau b 241, courriel : secretariat@hist.ucl.ac.be, tél. : 010/474935

Inscription à la mineure**1. Modalités d'organisation**

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

2. Admission à la mineure

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

3. Inscription à la mineure

<https://ultra16.sipr.ucl.ac.be:8443/mineure/auth/login.do>

4. Vérification de l'inscription à la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/linscrminfltr.pdf>

5. Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du Conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Horaire des cours**1. Consultation de l'horaire des cours**

L'horaire peut être consulté à l'adresse <http://www.uclouvain.be/17344.html>

Les étudiants doivent également consulter l'horaire général de la Faculté sur le site Zeus (<http://zeus.fltr.ucl.ac.be>) pour les cours qui ne sont pas repris dans la fiche horaire de la mineure.

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site <http://zeus.fltr.ucl.ac.be>

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat du département qui gère la mineure. Personne de contact : le responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure**1. Informations sur les pré-requis, ...**

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/formin.html> (format PDF)

3. Obtention du visa du responsable de la mineure

L'étudiant est tenu, une fois le formulaire d'inscription aux activités complété, de demander le visa du responsable de la mineure avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté.

Supports disponibles**1. Informations sur le service-cours**

Un certain nombre de cours magistraux devraient être progressivement disponibles sur la toile et être idéalement accompagnés d'exercices qui permettront l'auto-apprentissage.

Informations à demander aux titulaires des cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Informations à demander aux titulaires des cours.

Dans l'éventualité où des dispositifs pédagogiques alternatifs sont proposés pour une activité, ceux-ci s'adressent uniquement

aux étudiants qui sont inscrits à l'activité en question dans le cadre de leur mineure et qui feront la preuve de l'impossibilité d'assister au cours. Un accord écrit de l'enseignant sera requis.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'inscription aux examens des cours de la mineure se prend sur le bulletin d'inscription de l'année d'études principale (secrétariat de votre département).

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse : <http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/horexammin.html>

Note : pour l'inscription sur les listes "ouvertes" de passage de certains examens, les étudiants s'adresseront directement au secrétariat central de la Faculté de philosophie et lettres.